

REUNION DU 16 décembre 2011
A 20 h 30

Absent : Patrick Sapet (pouvoir à Nadège Frachisse), Laurent SAPET (pouvoir à Fabrice COMTE), Jacques DEPLACE (pouvoir à Jean DODET), Nicole CIBAUD

Rectificatif du Compte rendu du 4 novembre 2011 :

Taxe d'aménagement : le conseil évoque le supplément de taxe au FNB pouvant être appliqué aux terrains constructibles assujettis à cette taxe. La décision d'application est différée à une date ultérieure.

Jointine : problème de foncier pour deux propriétaires de la commune d'Étables qui préfèrent une convention de passage à une vente à la collectivité.

CMJ : exposition de l'association des anciens maires de l'Ardèche

Urbanisme :

Demande de Certificat d'Urbanisme informatif : Serre de Molinot (M. Raguin), les Bauds (M. Duclaud),

Demande de permis de construire : Les Peyrots (M. Astier) – réfection de la toiture d'une ruine

Demande de déclaration de Travaux : Cotte (M. Deletraz) création d'une fenêtre et d'une ouverture sur toiture

Communauté de Communes du Pays de St Félicien :

Présentation de la délibération du conseil communautaire acceptant la modification des statuts de la communauté de communes :

- soutien à l'association l'Ardéchoise de Saint-Félicien
- Possibilité de réaliser toute opération immobilière sous mandat pour ses communes membres dans le but de développer l'activité économique du territoire
- Gestion en direct de la structure multi-accueil petite enfance
- Mise en place et gestion d'un relais assistantes maternelles

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la modification des statuts de la CCPSF

Lors du vote du budget primitif 2012, le Conseil Général de l'Ardèche a modifié le dispositif d'aide aux communes (suppression de Cap Territoire).

Marché de travaux de bâtiment de Deyras :

La Commission d'ouverture des plis présente le résultat de la consultation dans le cadre des marchés à procédure adaptée ; les entreprises retenues pour les travaux sont

Lot 1 (maçonnerie-démolitions) : Entreprise VERT Eric 135915.05 Euros

Lot 2 (charpente couverture zinguerie) : Entreprise Bret : 26915.53 Euros

Lot 3 (Menuiseries extérieures et intérieures) : Entreprise Blachon : 57904.00 Euros

Lot 4 (Metallerie) : Entreprise Boret : 11282.40 Euros

Lot 5 (Faux plafonds doublages cloisons peintures) : Entreprise FOMBONNE : 69589.53 Euros

Lot 6 (Revêtements de sol carrelages faïences) : Entreprise Cluzel : 16998.72 Euros

Lot 7 (Chauffage ventilation ECS Solaire) : Entreprise Mesbah savel : 44978.70 Euros

Lot 8 (Plomberie-sanitaires) : Entreprise FEASSON : 20450 Euros

Lot 9 (Electricité courants faibles) : Entreprise Malsert : 31933.00 Euros

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les décisions de la commission

Vote des tarifs publics :

Une augmentation d'environ 2% est proposée sur l'ensemble des tarifs publics communaux

Achat du terrain pour la création de la station d'épuration du village :

Le juge d'expropriation a délivré l'ordonnance d'expropriation pour une parcelle de 4727 m² au lieudit Jomard.

Le conseil municipal à l'unanimité, propose une indemnité d'expropriation de 2363.50 Euros à chaque propriétaire soit un montant de 4727 Euros et demande à monsieur le Maire de remplir les formalités nécessaires à la notification aux propriétaires.

Point sur les travaux :

Les travaux de viabilisation du quartier de Grenouillat sont en voie de finalisation (il reste la mise à niveau des regards).

Les Clôts :

La plateforme de réception des conteneurs à Poubelle et de tri sélectif est terminée et les conteneurs ont trouvé leur place définitive.

Les Abris-bus sont en cours de montage et l'opération des arrêts de bus sera terminée ;

Travaux divers :

Le Personnel communal a mis en place les décorations de Noël, remis en état les chasses neiges.

Travaux restant à réaliser :

- le point propreté à Deyras (sur le modèle de celui des Clôts)
- Remise en état de fossés
- le programme des travaux de voirie pour 2012 est en cours d'élaboration, un premier chiffrage sera fait dans les semaines à venir et la décision définitive sera prise au début de 2012.

Personnel Communal :

Le contrat CAE n'a pas été renouvelé à la fin de la première période de 6 mois.

Un régime indemnitaire est mis en place pour les salariés titulaires.

Affaires Scolaires :

Participation au frais scolaires des communes où sont scolarisés des enfants de St Victor :

Convention avec la mairie d'Etables : 335.40 Euros par enfant scolarisé (1 enfant). Adopté à l'unanimité

Convention avec la mairie de Lamastre : 682 Euros par enfant scolarisé (1 enfant)

Office du Tourisme : nomination des délégués au Conseil d'administration : Nicole CIBAUD et Nadège FRACHISSE

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

CANCE DOUX : réunion du 2 décembre avec présentation du bilan de l'année et présentation des nouveaux tarifs : Abonnement 32 Euros par an, prix du m³ 0.40 Euros soit 2% d'augmentation la part SAUR augmentera de 4%

SYNDICAT SPORTIF du Plateau: Le président en exercice a présenté sa démission.

ARRET DE BUS : Les horaires à l'arrêt des Clôts ne sont pas toujours respectés : les matins trois cars stationnent en même temps sur l'aire d'arrêt. Le circuit du transport de Satillieu ne semble pas convenir : contact sera pris avec le chauffeur pour modifier le circuit à l'intérieur du hameau (possibilité de tourner à l'entrée sud du Hameau).

Conseil Municipal des Jeunes :

les élections ont eu lieu le 20 novembre : 22 électeurs, 17 votants et 10 candidats élus

Une première réunion de mise en place a eu lieu le 27 novembre : création de deux commissions :

- environnement, sécurité cadre de vie
- Culture, sport et animations

Leur première réalisation sera la décoration du sapin de Noël place de l'église.

Jeunes boulistes : reconnaissance 20 euros par enfant

Communauté de Communes du Pays de St Félicien :

Le Conseil Communautaire a décidé de gérer la station service de St Félicien, un automate sera mis en place au cours du 1^{er} trimestre de l'année 2012.

Les délégués communautaires souhaitent transférer la compétence DFCI à la communauté de Communes, les plans concernant St Victor seront transmis à la Communauté de Communes:

Marchés du prix sélectif : le verre 35 € par tonne
Déchetterie : entreprise ROCHE, le bois, les gravats, les déchets plastiques)

Une participation à la formation BAFA sera proposé aux ressortissants de la Communauté de Communes qui souhaitent tenter cette formation,

Les travaux de la crèche avancent : le jury pour attribuer le poste de direction de la crèche aura lieu dans les prochains jours et la crèche ouvrira fin avril. La mise en place du relais d'assistantes maternelles suivra
Relais d'assistantes maternelles)

Le centre aéré organise des séjours de ski pendant les vacances de février. Pour tout renseignement (tarifs, inscriptions....) contacter la Communauté de Communes.

Le 24 février la Communauté de Communes invite tous les conseillers municipaux des communes adhérentes à 18 heures

Bibliothèque : Le plan départemental de lecture publique a été présenté aux responsables de la bibliothèque et aux élus lors d'une réunion à Annonay. D'importants changements dans l'organisation vont avoir lieu.

Cérémonie du 11 novembre : des conseillers demandent à Monsieur le Maire de préciser que son intervention lors des cérémonies était personnelle. Monsieur le Maire confirme que le texte était personnel et que le conseil municipal n'avait pas eu connaissance du texte avant la cérémonie.

Foyer des Jeunes : L'Assemblée Générale du foyer a été l'occasion de préciser la position de la municipalité. Le remplacement du mobilier aura lieu et toutes les dégradations seront à la charge du Foyer.

Date du prochain conseil municipal : 27 janvier 2012

Vœux de la municipalité le 7 janvier 11 h

Colis aux personnes hospitalisées le 9 janvier à 14 h 30